

# SCIERIE

Êtes-vous fait pour ce secteur d'activité ?

| COMPÉTENCES<br> | SPÉCIFICITÉS<br> | VIE PRIVÉE<br> |
|--|---|---|
| Qualification professionnelle<br>● ● ● ● ●   | Poids des investissements<br>● ● ● ● ●  | Niveau de rémunération<br>● ● ● ● ●   |
| Aptitudes commerciales<br>● ● ● ● ●  | Importance de la qualité de l'emplacement<br>● ● ● ● ●  | Degré des contraintes horaires<br>● ● ● ● ●   |
| Maîtrise de la gestion<br>● ● ● ● ●  | Intensité de la concurrence<br>● ● ● ● ●  | Facilité de remplacement<br>● ● ● ● ●   |

## SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| LE MARCHÉ DE LA SCIERIE.....               | 2  |
| LA RÉGLEMENTATION DE LA SCIERIE .....      | 4  |
| L'ACTIVITÉ DE LA SCIERIE .....             | 6  |
| LES POINTS DE VIGILANCE DE LA SCIERIE..... | 9  |
| EN SAVOIR PLUS SUR CE SECTEUR .....        | 11 |

## LE MARCHÉ DE LA SCIERIE

Le chiffre d'affaires du secteur poursuit sa progression, soutenu par la hausse du prix du bois. En volume produit, le sciage français occupe la cinquième position en Europe. Toutefois, très liée au secteur du bâtiment (60% des débouchés des sciages résineux) et à celui de l'ameublement et de l'emballage (50% des débouchés des sciages feuillus), l'activité des scieries a été confrontée à d'importantes difficultés ces dernières années.

Sur le plan structurel, le secteur de la scierie poursuit sa mutation : sous l'effet d'un important mouvement de concentration, le nombre d'entreprises s'est réduit de moitié en 10 ans (10% des entreprises réalisent 60% du chiffre d'affaires du secteur).

Cependant, les entreprises de sciage demeurent en majorité des PME disposant de capitaux propres insuffisants pour faire face aux importants besoins en investissements dans un secteur à faible rentabilité. En effet, seules une mécanisation et une automatisation poussées permettent de diminuer les coûts de production.

Les pressions concurrentielles (Canada, Europe du Nord) poussent les opérateurs à adopter différentes stratégies : la diversification (2/3 des scieries exercent une activité mixte) ou l'intégration d'activités de transformations (parquets, lambris etc...).

### Tendances

La concentration du secteur va se poursuivre.

Les professionnels du secteur devront promouvoir des produits plus élaborés que les sciages bruts.

## L'organisation du marché

- **Les scieries compétitives sur le marché international**, dont la production atteint 50 000 m<sup>3</sup> par an pour les résineux (la plus grosse unité atteignant 200 000 m<sup>3</sup>), dépendent de grands groupes, souvent papetiers.

- **Les petites scieries**, produisant chacune quelques centaines de m<sup>3</sup> par an, qui approvisionnent les artisans (ébénistes, menuisiers, charpentiers) et les marchés locaux. Elles ont aussi le plus souvent une activité d'exploitant forestier.

|  |      | SCIERIE                 |
|--|------|-------------------------|
| NOMBRE D'ENTREPRISES DU SECTEUR  | 2016 | 2 625 <sup>(1)</sup>    |
|  |      |                         |
| CHIFFRE D'AFFAIRES DU SECTEUR (en milliards d'euros)                               | 2016 | 3,661Md€ <sup>(2)</sup> |
|  |      |                         |
| ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU SECTEUR EN VALEUR (indice ICA base 100 en 2010) | 2017 | 123,4 <sup>(3)</sup>    |
|  | 2016 | 115,9                   |
|  | 2015 | 112,6                   |
|  | 2014 | 110,5                   |
|  | 2013 | 109,2                   |
|  | 2012 | 106,8                   |
|  | 2011 | 108,1                   |
|  | 2010 | 100,0                   |

<sup>(1)</sup> Source: INSEE, démographie des entreprises et des établissements 2016 - champs marchand non agricole, Stocks d'entreprise au 31 décembre 2016.

<sup>(2)</sup> Source: INSEE, ESANE.

## LA RÉGLEMENTATION DE LA SCIERIE

### Les aptitudes professionnelles

L'intégration de plus en plus nécessaire et systématique de l'informatique exige un niveau de qualification minimum. Le CAP "Première transformation du bois" peut être préparé en lycée professionnel ou dans un centre de formation d'apprentis. Le scieur débutant s'occupe généralement des opérations secondaires sur une "scie de reprise", puis il est chargé du délignage et du tronçonnage avant de se voir confier le poste de "scieur de tête" et, enfin, de "chef de parc".

A des acquis technologiques, le professionnel doit ajouter des qualités d'attention car le sciage reste une opération délicate. Il doit connaître les différentes essences de bois et leurs produits dérivés. Ses capacités de négociation sont essentielles car les achats constituent une phase décisive qui conditionne l'activité de l'entreprise. Enfin, les contraintes physiques sont fortes.

### L'environnement réglementaire

#### Les contraintes à l'installation

Une carte professionnelle, délivrée par la Commission Régionale de la Forêt et des produits Forestiers (CRFPF), est obligatoire. Elle nécessite une inscription préalable au registre du commerce.

#### Les principaux points de la réglementation professionnelle

L'activité est soumise à la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (loi 76-663 du 19 juillet 1976). Le professionnel doit adresser sa demande à la Préfecture qui la transmettra à l'Inspection des

Installations Classées. Un rapport est présenté au Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST). Le Préfet prend ensuite sa décision par voie d'arrêté préfectoral fixant les dispositions techniques auxquelles l'installation doit satisfaire.

A noter, cette procédure prend en moyenne 10 à 12 mois.

La loi de modernisation de l'économie (LME) du 4 août 2008 (2008-776) a débouché sur des mesures portant sur les délais de paiement aux fournisseurs. La LME plafonne les délais de paiement à 60 jours à compter de la date d'émission de la facture (ou 45 jours fin de mois). Les sanctions en cas de dépassement de ces délais sont renforcées.

### **Statut juridique et fiscal**

Rendez-vous dans notre rubrique Les guides pratiques / Mes impôts & taxes pour connaître le taux de TVA qui s'applique à votre activité ainsi que le mode d'imposition de vos bénéficiaires.

Rendez-vous dans notre rubrique Les guides pratiques / Mon régime social pour connaître le montant des cotisations et des prestations de votre régime social obligatoire.

## L'ACTIVITÉ DE LA SCIERIE

### L'installation

Les entreprises s'installent à proximité des ressources forestières, qu'elles leur soient propres (2 entreprises sur 3 exploitent leurs propres domaines) ou non. Un terrain d'une surface minimum de 15 000 m<sup>2</sup> pour les plus petites scieries est nécessaire.

La valeur de l'entreprise dépend, en premier lieu, de l'état du matériel et des agencements, ainsi que de son emplacement par rapport aux massifs forestiers. La qualité et la diversité du portefeuille clients sont également essentielles. A noter que la qualification et la stabilité du personnel sont aussi des éléments importants.

### Les investissements

Le coût des investissements est particulièrement élevé, tant au niveau de l'infrastructure qu'à celui des équipements.

### La gestion

#### Le suivi au quotidien

Le professionnel suit l'évolution de son chiffre d'affaires et de son carnet de commandes. Il doit savoir anticiper les commandes pour acheter des coupes de bois et prévoir un délai de séchage suffisant pour revendre un produit de qualité. Le professionnel a le choix entre acheter sur pied (dans ce cas, il assure ou fait sous-traiter à des bûcherons l'abattage des arbres) ou acheter directement du prêt à scier (troncs d'arbres déjà coupés et préparés). Il suit également ses stocks, qui représentent 4 à 5 mois d'achats. Il doit veiller à ne pas sur-stocker

mais disposer cependant d'un stock suffisant (les ruptures de stocks étant très préjudiciables commercialement).

### **Les recettes de l'activité**

Pour une entreprise de taille moyenne (effectif 5 personnes), le chiffre d'affaires s'établit à 300 K€ HT. Les donneurs d'ordre étant essentiellement des sociétés du bâtiment (environ 60% des ventes), les commandes sont, en général, plus importantes au printemps. Les autres ventes se répartissent entre l'ameublement (15%), la fabrication d'emballages et de palettes (10%) et le solde entre différents secteurs (industries papetières 6% ...).

### **Les charges à surveiller**

Les achats de bois représentent 40 à 45% du chiffre d'affaires. Les charges de personnel sont le second poste, avec 18% du chiffre d'affaires, suivi par les coûts de production, de maintenance et d'entretien du matériel (12%). Les amortissements sont également élevés du fait de l'importance du coût du matériel (4 à 8% du chiffre d'affaires).

### **La maîtrise du résultat**

Dans les petites scieries, le résultat dépend surtout de la maîtrise des ventes, des achats et de la gestion des stocks. Dans les structures plus importantes, le professionnel doit faire preuve d'une bonne maîtrise des achats et des stocks et aussi d'une gestion rigoureuse et optimum du personnel et des immobilisations. Les machines, très coûteuses, doivent être rentabilisées au maximum.

### **La gestion financière et les besoins en trésorerie**

Les fonds propres doivent être élevés afin de financer les investissements et le besoin en fonds de roulement (supérieur à 30 jours de CA HT). Une gestion attentive de la trésorerie est indispensable du fait des effets conjugués de l'importance des stocks et des créances clients.

|  |                              | SCIERIE               |
|--|------------------------------|-----------------------|
| <b>EVOLUTION DU<br/>NOMBRE DE CRÉATION</b> | 2017                         | 162 <sup>(1)</sup>    |
|  | 2016                         | 160                   |
|  | 2015                         | 156                   |
|  | 2014                         | 226                   |
|  | 2013                         | 172                   |
|  | 2012                         | 162                   |
|  | 2011                         | 158                   |
|  | 2010                         | 168                   |
| <b>LES RATIOS DE<br/>GESTION CLEFS</b>     | Chiffre d'affaires moyen     | 322 K€ <sup>(2)</sup> |
|  | Marge brute                  | 63,98,%               |
|  | Excédent brut d'exploitation | 22,87 %               |
|  | Rotation des stocks          | 139 jours             |
|  | Crédit clients               | 50 jours              |
|  | Crédits fournisseurs         | 59 jours              |
|  | Besoin en fonds de roulement | 66 jours              |

<sup>(1)</sup> Source : Insee, Démographie des entreprises et des établissements - champ marchand non agricole, Créations d'entreprises.

<sup>(2)</sup> Source : Moyenne indicative. Données exprimées en % et jours (de chiffre d'affaires ou d'achat).



### Les principales difficultés du métier

Nécessitant des équipements très onéreux, l'activité de scieur de bois est très risquée. Le secteur est fortement dépendant des fluctuations économiques : crise du bâtiment et des travaux publics et hausse du prix de la matière première notamment.

#### • La maîtrise des achats et des coûts de production :

L'achat est une opération fondamentale qui nécessite une grande connaissance des matériaux, des besoins de la clientèle et des coûts directs et indirects (transport, production de base, conditionnement, commercialisation, traitement des déchets). Une mauvaise maîtrise des approvisionnements entraîne systématiquement un surcroît de stocks qui se traduira par des difficultés de trésorerie.

#### • Le sous-investissement et le sur-investissement :

Le sous-investissement a pour conséquence le manque de productivité et l'incapacité à faire face à la concurrence. A l'inverse, beaucoup d'entreprises se sont engagées dans une stratégie d'équipement et de croissance risquée. En effet, les coûts d'approvisionnement, de transport, de prospection de surfaces pour s'approvisionner augmentent avec la taille de l'entreprise.

Dans ce contexte, les PME bien équipées, exploitant un domaine local et maîtrisant leurs coûts de production ont les meilleures chances de réussite.

|  |   |                      |
|--|---|----------------------|
| <b>EVOLUTION DU NOMBRE<br/>DE DÉFAILLANCE DANS<br/>L'INDUSTRIE</b> | 2017  | 3 843 <sup>(1)</sup> |
|  | 2016  | 4 023                |
|  | 2015  | 4 538                |
|  | 2014  | 4 613                |
|  | 2013  | 4 752                |
|  | 2012  | 4 620                |
|  | 2011  | 4 686                |
|  | 2010  | 4 830                |
|  | <b>TAUX DE SURVIE AU-<br/>DELÀ DES 5 PREMIÈRES<br/>ANNÉES</b> | Industrie            |
| Moyenne tous secteurs  |   | 60,4 %               |

<sup>(1)</sup> Source : Banque de France.

<sup>(2)</sup> Source : Insee, Taux de Survie à 5 ans pour la génération 2010.

### Les principales organisations professionnelles

#### **FNB**

Fédération Nationale du Bois  
6 rue François 1er - 75008 Paris  
Tel : 01 56 69 52 00  
<http://www.fnbois.com>

#### **CNIB**

Confédération Nationale des Industries du Bois  
33 rue de Naples - 75008 Paris  
Tel : 01 53 42 15 50

#### **IDF**

Institut pour le Développement Forestier  
23 avenue Bosquet - 75007 Paris  
Tel : 01 40 62 22 80

### La presse spécialisée

#### **Le Portail des Forestiers Privés**

<http://www.foretpriveefrancaise.com>

#### **FCBA Info**

<http://www.fcbainfo.fr/index.php>